

Communiqué de presse

Paris, le 19 octobre 2020



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNAP 2020, UNE MOBILISATION TOUJOURS PLUS FORTE AU SERVICE DE TOUS LES PROFESSIONNELS DES RP

En cette année 2020 perturbée, l'Assemblée générale du SYNAP, initialement prévue le 4 avril, a dû pour cause de confinement national être reportée au 6 octobre. Sa tenue tardive fut l'occasion de revenir sur les actions menées par le syndicat en 2019 mais aussi sur le premier semestre de l'année 2020, une période marquée par toujours plus de démarches menées à destination des adhérents, et par extension, au vu de la gravité de la situation sanitaire, de l'ensemble des professionnels concernés par le secteur des relations presse, publics et médias.

BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Frédérique Pusey (consultante indépendante, Paris & Toulouse)

Trésorière : Sophie Decaudin (agence BPR France, Paris)

Secrétaire Générale : Claude Foucault (agence JetCom, Paris)

Vice-présidents :

Jean-Paul Amary (consultant RP, coach, expert de justice honoraire)

Anthony Humbertclaude (agence SG Organisation, Nancy)

Laurent Payet (agence Langage et Projets Conseils, Paris)

Administrateurs :

Annie Blin (agence AB3C, Paris)

Christelle Malochet (consultante communication, Paris)

Bruno Sanvoisin (agence BS Conseil & Communication, Lyon)

Frédérique Vigezzi (agence Gen-G, Paris)

Face à la Covid-19, le SYNAP fait front

Apporter son aide et son soutien au secteur des RP fut une évidence lorsque la crise sanitaire frappa en mars 2020. Suite à la décision de confiner la population prise par le gouvernement français, le SYNAP a rapidement transformé la formule de ses Cafés SYNAP, qui auparavant se déroulaient en présentiels à Paris et en région autour de thèmes porteurs (communication de crise, relations médias éthiques et responsables, etc.), pour adopter celle d'un e-café spécial COVID-19. À partir du 3 avril, des rencontres hebdomadaires numériques avec les adhérents, et plus largement l'ensemble des professionnels des RP fortement impactés par le ralentissement de l'économie, ont ainsi été planifiées. Ces échanges ont aussi accueilli des journalistes venus échanger sur leurs besoins en information en cette période tourmentée. Entre avril et juin, le SYNAP a organisé 8 rencontres numériques et relayé les informations relatives à la COVID-19 issues des institutions et des autres organisations professionnelles.

En 2019-2020, le SYNAP a aussi piloté deux webinaires et réalisé deux enquêtes. La première, lancée en novembre 2019, portait sur le thème « L'offre et la demande en RP sont-elles en phase ? » et fut menée auprès de 100 agences et 42 annonceurs en partenariat avec Data Observer, spécialiste de la veille et de l'analyse web et média. Elle a notamment souligné le taux de satisfaction élevé des annonceurs, évalué à 90%. La seconde étude avait pour objet de déterminer l'impact de la crise sanitaire sur les activités des

agences RP. Menée sur un panel de 306 professionnels entre le 10 et le 20 avril, elle a passé en revue la situation économique, les capacités de projections et l'aspect humain / bien-être des professionnels.

Évolution du code de déontologie des RP

Depuis 2018, le SCRCP (Syndicat du Conseil en Relations Publics) et le SYNAP unissent leur action pour faire évoluer le code de déontologie de leurs professions et prendre en compte les récentes évolutions de l'univers des médias et de l'influence, mais aussi réaffirmer la primauté de l'éthique, de la transparence et de la déontologie dans leurs pratiques. Une dynamique qui donna naissance en juin dernier à une nouvelle version de ce code insistant notamment sur la vigilance accrue quant à la nature juste et loyale des informations diffusées dans un contexte de multiplication des sources et canaux d'informations. Il est à noter que la collaboration entre les deux syndicats - SYNAP / SCRCP - est de plus en plus renforcée et s'est aussi traduite par un travail commun sur d'autres sujets comme la mise à jour du Référentiel de la mesure des RP (présenté à plusieurs reprises à Paris et en région) ou l'application du RGPD dans le domaine des RP.

Un livre sur les 60 ans du SYNAP

Le SYNAP fête en 2020 ses 60 ans : l'occasion de revenir sur son histoire et celle des périodes qu'il a traversées durant ces six décennies d'activité grâce à la création d'un livre. Lancé en 2019, ce projet donne lieu à un important travail mené sur le choix des sujets, l'écriture, la maquette, les recherches d'archives, etc. Le livre devrait être publié en format numérique d'ici la fin de l'année 2020.

À propos du SYNAP

Créé en 1960, le SYNAP est le syndicat professionnel des Attachés de Presse et des Conseillers en Relations Publics. Présent dans toute la France, il est l'un des organismes de promotion et de défense de ces professions qui représentent sur notre territoire quelque 20 000 personnes. Cette représentativité le qualifie pour engager toutes négociations auprès des pouvoirs publics, signer des conventions collectives et délivrer des labels professionnels. Le SYNAP regroupe des professionnels indépendants ou salariés, en entreprise, en agence ou en collectivité, soucieux du respect des usages et des règles de la profession définis par les codes d'éthique et de déontologie d'Athènes et Lisbonne, mais aussi par le code professionnel français des Relations Publics et l'arrêté ministériel du 23 octobre 1964. Il anime une réflexion permanente sur les pratiques et l'évolution des métiers qu'il représente. Ses adhérents bénéficient d'avantages exclusifs ainsi que de tous les accompagnements et outils nécessaires à l'exercice de leur métier et sont détenteurs d'une carte d'attaché de presse certifiant de leur professionnalisme.

Contacts Presse & Médias

Anthony Humbertclaude
ahumbertclaude@sg-organisation.com
Tél. +33 (0)3 83 28 58 05

Jean-Paul Amary
jean-paul@amary.com
Tél. +33 (0)6 07 30 73 79